

CEMAC

## Toujours pas de libre circulation intégrale

Des visas sont toujours exigés pour entrer dans certains pays de la zone, malgré la décision de la Conférence des chefs d'Etat tenue à Libreville, au début de mois de mai, d'appliquer l'Acte additionnel autorisant la circulation sans visa à l'intérieur du territoire communautaire. Karim Rachad

**L**a nouvelle sonne comme un coup de tonnerre. A la lecture du communiqué final du Sommet de Libreville.

Désormais, il ne faudra qu'une carte d'identité biométrique ou un passeport biométrique ou le passeport Cemac pour se rendre dans tous les pays de la sous-région. Explosion de joie chez des commerçants de Douala. Ils voient la fin des tracasseries d'entrée et de sortie de pays comme le Gabon et la Guinée Equatoriale. Mais très vite, ils vont déchanter. A l'aéroport international de Douala, un policier nous apprend que le contrôle des passeports pour les vols en partance pour Malabo et Libreville est toujours en vigueur. «*Depuis les gens ne comprennent pas qu'on le fasse. Mais nous avons nos instructions qui n'ont pas changé*», explique imperturbable, une policière. Un chef d'escale nous affirme

*même avoir reçu des instructions fermes de Malabo : «Pas question d'embarquer qui que ce soit sans visa ; l'ordre d'appliquer la mesure dont vous parlez doit venir de Malabo*», assure-t-il. A Kye osi, ville frontière entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Equatoriale, aucun rituel n'a changé. Mireille Fouda, commerçante crie au téléphone quand elle raconte comment la police des frontières lui a réclamé avec dédain ses «documentos» alors qu'elle se rendait à Ebebeyin pour faire ses achats. Adji, chauffeur de camion, a dû payer près de 100.000 fca pour les frais de visa à l'entrée de Bitam. Sinon la police l'aurait forcé à rebrousser chemin.

Pourtant, il faut juste un laissez passer pour atteindre Bangui et Ndjamen. Pire : des Tchadiens se plaignent des tracasseries aux postes de contrôle camerounais. «*Tu as beau avoir tous tes papiers et ton laissez passer ; ils vont*

*toujours te demander la bière*», raconte Ngarmadji Abraham, stationné au camp de camions, à Douala, la capitale économique du Cameroun

### Double vitesse

Dès l'annonce des chefs d'Etat, Pierre Moussa, président de la commission de la Cemac a fait une conférence de presse, à Libreville, pour expliquer les contours de cette libre circulation. Selon Thierry Ndong, directeur de publication de l'hebdomadaire Intégration, présent aux travaux de Libreville, Pierre Moussa a soutenu que «*Le département du marché commun travaille déjà avec les pays concernés aux textes d'application de l'acte additionnel*». En fait, depuis plusieurs années, la Guinée Equatoriale et le Gabon exigent la mise en œuvre d'une feuille de route consensuelle comme préalable à la libre circulation. Les deux pays ont maintenu l'entrée sur

leur territoire même pour des citoyens des quatre autres pays de la zone par l'obtention d'un visa. C'était pour eux une façon de se protéger. En une dizaine d'années, grâce à la manne pétrolière, ils sont devenus les premiers pourvoyeurs de travail dans la zone, faisant courir des centaines de Camerounais et autres Tchadiens. Pierre Moussa assure que cette feuille de route reste d'actualité, mais elle est désormais considérée comme un moyen d'accompagnement de la libre circulation intégrale dans la communauté. Donc le Gabon et la Guinée n'ont pas encore appliqué cette libre circulation comme dans les quatre autres pays. Il leur reste à abroger des lois nationales contraires à l'acte additionnel adopté en juin 2013.

Pour l'heure, sur le terrain, des citoyens de la Cemac, surtout ceux du Cameroun, brûlent d'impatience de voir les portes de l'Eldorado guinéo-

équatorien ouvertes. Ils sont des centaines à vouloir y aller pour trouver du travail. Le seul frein est le visa, quasiment impossible à obtenir \*

### LA CEMAC EN BREF

#### LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

de l'Afrique centrale (CEMAC) regroupe le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Ces pays ont créé cette organisation, suite au traité qu'ils ont signé le 16 mars 1994 à Ndjamena au Tchad et qui est entré en vigueur cinq ans après, en substitution à l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC). L'organisation regroupe aussi l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) et

De droite à gauche, Sassou N'guesso (Congo), Driss Deby (Tchad), Ali Bongo (Gabon), Obiang Nguema (Guinée équatoriale), Manuel Pinto Da Silva (Sao Tomé et Principe).

l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC). La mission de la CEMAC est d'établir une union de plus en plus étroite entre les peuples des États membres pour raffermir leurs solidarités géographique et humaine, de promouvoir les marchés nationaux par l'élimination des entraves au commerce inter-communautaire, de coordonner les programmes de développement, d'harmoniser les projets industriels, de développer la solidarité des pays membres au profit des pays et régions défavorisés et de créer un véritable marché commun africain.

